AR Prefecture

005-210500237-20210421-2021_04_92-DE Reçu le 27/04/2021 Publié le 27/04/2021



DÉLIBÉRATION N°92 CONSEIL MUNICIPAL DU 21/04/2021

DEL 2021.04.21/92

Le **mercredi 21 avril 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème:

Travaux

Etaient présents:

Objet:

Aménagement du canal Gaillard – Tranche IV: lancement des travaux et demandes de subventions Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER – CONVERSET, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE – BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Etaient représentés:

Convocation:

Date:

15 avril 2021

Affichage:

15 avril 2021

Nombre de membres du conseil municipal en

exercice: 33

Présents: 28

Nombre de suffrages

exprimés: 33

Brigitte LASSERRE donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Corinne FAURE-BRAC Aurélie POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN Richard NUSSBAUM donnant pouvoir à Arnaud MURGIA

Absents excusés:

Brigitte LASSERRE, Christian JULLIEN, Marie SOUBRANE, Aurélie POYAU, Richard NUSSBAUM

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-202104M1 Christophe OSTI Reçu 1 20001/2021 M1 Christophe OSTI Publié le 27/04/2021

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2017.11.08/165 du 8 novembre 2017 décidant de la réalisation d'une première tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 200 ml;

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2018.11.14/172 du 14 novembre 2018 décidant de soumettre l'inscription du chemin longeant le canal Gaillard au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR);

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2019.03.27/053 du 27 mars 2019 décidant de la réalisation d'une deuxième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 120 ml;

VU la délibération du conseil municipal n DEL 2020.02.26/043 du 26 février 2020 décidant de la réalisation d'une troisième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 88 ml;

CONSIDERANT la pertinence de poursuivre ces travaux visant à assurer la continuité de l'itinéraire inscrit au PDIPR;

CONSIDERANT les propositions de sécurisation du chemin sur 180 ml formulées par l'ASA du canal Gaillard;

CONSIDERANT le coût de ces travaux estimé à un montant de 39 355 € HT;

CONSIDERANT la programmation de ces travaux entre la coupure du canal à l'automne 2021 et la mise en eau au printemps 2022 ;

CONSIDERANT les travaux de la commission ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, DEPLACEMENTS, TRAVAUX réunie le 19/04/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver la réalisation de cette quatrième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard;
- D'approuver le plan de financement suivant :

 Département (50%)
 19 677.50 €

 Autofinancement (50%)
 19 677.50 €

 Total
 39 355.00 €

AR Prefecture

005-210500237D24210435ē70Mohsieur le à solliciter les subventions les plus élevées Publié le 27/possibles auprès des organ mes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;

 D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 33

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2021.04.21/92

PUBLIÉE LE:

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME Le Maire, Arnaud MURGIA